



**SOUS GROUPEMENT COLOMBOPHILE DE
DUNKERQUE
ANNEE 2020**

LE COMITE DU GROUPEMENT

PRESIDENT :

Monsieur Warlouzet Claude

Tél : 03 28 26 88 44

64rue Albert 1^{er}

59123 Bray-Dunes

Vice-Président :

Monsieur Milliot François

Tél : 06 21 87 34 35

59279 Loon-Plage

Vice-Président :

Monsieur Bossus Laurent

Tél : 06 16 51 13 69

59229 Teteghem

Président Sportif :

Monsieur Malesieux Christophe

Tél : 06 61 33 61 59

59760 Grande Synthe

Trésorière : Madame Morel Catherine Tél : 06 85 95 92 30
59240 Dunkerque

Secrétaire : Madame Warlouzet Joelle Tél : 03 28 26 88 44
59123 Bray-Dunes

Président Contrôleur : Monsieur Lanoy Alain Tél : 03 28 28 03 37
59640 Petit Synthe

Président Communication : Monsieur Patfoort Christian Tél : 03 28 27 16 62
59240 Rosendael

Président Formation :

des Jeunes

Président Commission :

Scientifique

LES PRESIDENTS DE SOCIETES

Bergues (L'union) :	Verlande Olivier	Tél : 03/28/68/27/59
Bourbourg (L'Hirondelle) :	Lemaire Gaëtan	Tél : 06/64/05/94/09
Bray-Dunes (Le Progrès) :	Decoster Gérard	Tél : 03/28/58/25/20
Brouckerque (L'Aile d'or) :	Kieken Pierre	Tél : 03/28/27/04/96
Cappelle la Grande (Les Fines Plumes) :	Sophys Gérard	Tél : 03/28/60/65/95
Coudekerque-Branche (Le Messenger) :	Caura Yvon	Tél : 06/05/20/70/13
Esquelbecq (Le Messenger de l'Yser) :	Hugo Sébastien	Tél : 06/32/27/63/09
Fort-Mardyck (Les Ailes d'Acier) :	Mignien Jean-Pierre	Tél : 03/28/27/48/50
Grande Synthe (Les Ailes) :	Malesieux Christophe	Tél : 06/61/33/61/59
Gravelines (L'Union) :	Fournier Jean-Marie	Tél : 03/28/23/34/75
Hondschoote (Union et Progrès) :	Dubois Gaëtan	Tél : 03/28/62/61/91
Leffrinckoucke (L'Union) :	Bohn Hervé	Tél : 09/84/49/35/25
Loon-Plage (L'Avenir) :	Milliot François	Tél : 06/21/87/34/35
St Pol sur Mer (La Décidée) :	Vantouroux Mickael	Tél : 06/18/20/75/93
Wormhout (Le Messenger) :	Verstavel Joseph	Tél : 03/28/62/80/47

REGLEMENTS

Rappel : Chaque amateur doit remettre son attestation de vaccination au président de sa société avant le premier enlogement . Les présidents sont priés de faire parvenir à Monsieur Malesieux, par mail, la liste des amateurs ayant remis leurs attestations de vaccination (facture jointe).

Contrôle : Des contrôles seront effectués par tirage au sort dans les sociétés avec un contre baguage (bagues fournies par le sous groupement). Les deux bagues devront être constatées et le numéro de la seconde bague indiqué sur la ligne lors du dépouillement. Si le pigeon porte une bague électronique la bague caoutchouc doit être ramenée à la société.

Aux présidents : Impératif que chaque amateur signale par écrit les matricules des pigeons qu'il joue lorsqu'ils sont plusieurs à jouer sur le même colombier. A afficher au local (voir règlement des concours art : 1). Présentation des titres de propriété de pigeons étrangers avant la saison. Chaque colombophile doit fournir la liste des pigeons avec le numéro de la bague électronique correspondant pour la saison. Des contrôles pourront être effectués, en cas de refus le colombophile sera disqualifié (règlement FCF). Au cas où un concours ne serait pas terminé le soir, il est demandé d'effectuer une frappe de fermeture afin d'éviter des erreurs lors du dépouillement.

CHAMPIONNATS ET DOTATIONS

<u>Championnat FEDERAUX</u>	Vieux, Yearling, Jeunes	
<u>Championnat DEMI-FOND</u>	Vieux, Yearling, Jeunes	
<u>AU 1^{er} INSCRIT</u>	1 ^{er}	25€ pour les 6 catégories en bon d'achat
<u>AUX CINQ 1^{er} INSCRIT</u>	1 ^{er}	25€*
	2 ^{ème}	20€ En bon d'achat
	3 ^{ème}	15€
	*Sauf en demi-fond Yearling seul le 1 ^{er} sera récompensé	
<u>AUX PLUS DE PRIX</u>	1 ^{er}	25€*
	2 ^{ème}	20€ En bon d'achat
	3 ^{ème}	15€
	*Sauf en demi- fond Yearling seul le 1 ^{er} sera récompensé	
<u>AS PIGEON</u>	1Trophée (dans toutes les catégories)	

Championnat Vitesse :

Sur 14 concours Vieux et 12 concours Jeunes

Dotation en vieux et Jeunes : en bon d'achat

Au 1er Inscrit : 25€

Aux 5er inscrits : 1er : 25€

2^e : 20€

3^e : 15€

Aux plus de prix : 1^{er} : 25€

2^e : 20€

3^e : 15€

As pigeon : un trophée

Séries gratuites sans cumul et dans le jeu

En ½ Fond Vieux et jeunes et en Fédéraux Vieux, 1 an et jeunes

1 sac de grain offert à l'amateur dont le pigeon arrive à la place correspondant à 50% des prix à effectuer.

Exemple :

Si 100 prix à faire le 50^e gagne

Le gagnant est à l'arrondi supérieur si le nombre de prix est impair :

Exemple :

Si 97 prix à faire le 49^e gagne

RAPPEL

Pour le bon fonctionnement des concours je tiens à rappeler quelques points essentiels :

Vérifier l'état des paniers et leur norme avant l'enlogement.

Mettre des étiquettes sur les paniers indiquant les concours (quand il y a une vitesse et un ½ fond) sur les deux cotés des paniers.

Indiquer aussi vieux et jeunes.

Ne pas oublier de plomber les paniers.

Il est recommandé de ne pas dépasser le nombre de pigeons enlogés par panier soit 30 pour la vitesse et 25 pour les demi-fond.

Dans la mesure du possible un amateur ne doit pas avoir la possibilité de remplir un panier avec ses propres pigeons. Il est demandé de mélanger les pigeons des amateurs dans les paniers.

Les amateurs habitant à une même adresse ou jouant dans le même colombier sont dans l'obligation d'adhérer à la même société. Lorsqu'ils jouent séparément, ils doivent signaler les matricules des pigeons dont ils sont propriétaires.

Pour la constatation électronique : les pigeons devront être présentés sur la trappe d'enlogement par une personne autre que le propriétaire du pigeon. Chaque numéro de bague matricule sera lu sur la bague et sa correspondance, à la fois sur la feuille d'enlogement et sur le terminal lors du passage du pigeon sur l'antenne.

Pour les fédéraux les amateurs jouant à l'électronique devront ramener la liste d'accouplement de leurs bagues et une attestation de vaccination de leurs pigeons.

CONCOURS FEDERAUX

Vieux & yearlings

Argenton du 13/06/20 Vieux & Yearlings Frais : 1€00 (+ 0,10)

St Junien du 27/06/20 Vieux & Yearlings Frais : 1€30(+ 0,10)

Concours Spécial « APF France Handicap » +0.05€/pigeon pour « APF France Handicap »

Savigneux du 11/07/20 Vieux & Yearlings Frais : 1€40 (+ 0,10)

Châteauroux du 25/07/20 Vieux & Yearlings Frais : 0€80(+ 0,10)

Guéret« derby » du 08/08/20Vieux& Yearlings Frais : 1€00 (+ 0,10)

St Junien du 22/08/20 Vieux & Yearlings Frais : 1€30 (+0,10)

Pour les femelles doublage facultatif 1^{er}Région.

CONCOURS FEDERAUX

JEUNES

Argenton du 25/07/20 Frais : 1€ (+0,10)

Guéret Derby du 08/08/20 Frais : 1€ (+0,10)

St Junien du 22/08/20 Frais : 1€30 (+0,10)

Les mises en loges se feront par rendez-vous selon l'heure de passage du camion fédéral encore inconnu à ce jour.

CONCOURS FEDERAUX 2020

Championnat Vieux : sur 6 concours

Championnat Yearlings : sur 6concours

Championnat Jeunes : sur 3concours

CONCOURS DEMI-FOND 2020

Concours jeu obligatoire en Sous Groupement

Feuilles fédérales tarif 0,20€

Championnat Vieux : sur 8 concours.

Championnat Yearlings : sur 8concours.

Championnat jeunes : sur 5concours.

Dotations : une coupe au premier de chaque concours en Fédéraux et Demi-fond.

L'amateur jugeant le concours non terminé lors du dépouillement peut faire reposer son appareil.

SIGNALER le 1 er pigeon en fédéraux (Vieux Yearlings Jeunes) IMPERATIVEMENT (pour être classé dans le résultat du sous groupement) à la personne désignée le jour de l'enlogement. Ensuite mise au point toutes les 20 mn pour connaître le nombre de prix et annoncer la fin du concours

REGLAGE 0,80€ concours fédéraux (appareils remontés S V P et vérifiez la toile et le rouleau)

Résultat OBLIGATOIRE : 0,60 € un par foyer pour les fédéraux et demi-fond.

0,50 € pour l'électronique(feuelles, encre).

Pour tous les concours de vitesse, ½ fond et fédéraux : 0,07cts par pigeon.

Les sociétés devront communiquer le nombre de pigeons enlogés et le montant de la récap le jour de l'enlogement par mail avant minuit à Didier Duytsche : resultatssgdunk@gmail.com

Les feuilles de jeux de vitesse et ½ fond seront à scanner à Didier après dépouillement .